

Ceux qui écoutent la musique seront engloutis et transformés en singes et en porcs

écrit par Hoplite | 25 septembre 2015



On ne peut pas dire que l'imam de la Mosquée de Brest a la musique dans la peau. Selon lui et les « savants », Allah et Mahomet ont dit : « *écouter de la musique c'est un péché* ». Tout le monde sait que les bédouins de l'an 570 écoutaient déjà de la musique dans la caravane qui les menait de n'importe où vers nulle part. Ils utilisaient leur MP3 branchés sur la dynamo du chameau de tête. Ils étaient donc en contradiction avec le Coran qui ne sera rédigé que sous le troisième calife, 'Uṭmān, entre 644 et 656, mais on n'est plus à un anachronisme près.

<http://www.breizh-info.com/31829/actualite-societale/brest-rachid-abou-houdeyfa-ceux-qui-ecoutent-la-musique-seront-transformes-en-singe-ou-en-porc-video/>

Selon ce distingué Iman breton, il est en effet né à Brest, la notion d'apprentissage ne se conçoit que pour faire plaisir à allah. On apprend pour pratiquer (le coran bien sûr) et il faut continuer d'apprendre jusqu'à la rencontre avec allah qui

saura reconnaître ceux qui ont appris les sourates par cœur et les autres. On doit apprendre pour transmettre et comme on ne sait rien, on commence par sa famille, son père, sa mère, ses frères et sœurs. Apprendre à son père veut donc dire que celui-ci n'a pas étudié le coran ? Normalement c'est le père qui transmet son savoir à ses enfants, enfin aux garçons car comme les filles n'ont pas le droit d'étudier, elles ne peuvent par conséquent pas apprendre le coran et donc elles n'iront jamais au paradis d'allah qui est la récompense pour ceux qui ont appris le coran ! Encore une contradiction. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est notre Iman Brestoï : « *On apprend pour transmettre. Allah veut qu'on transmette à tout le monde.* » En ce qui concerne les femmes, il ne dit rien, il dit « *tout le monde* »

On est là pour satisfaire allah

« *On veut aller au paradis et se préserver de l'enfer* » mais ceux qui écoutent de la musique écoutent le diable. Le diable veut vous envoyer en enfer. Allah sait ce qui est bien pour nous. Il a d'ailleurs passé un accord avec le diable pour qu'il nous fasse écouter de la musique. Allah lui a donné un délai et le diable veut nous entraîner. Allah a dit au diable : « *Excite les avec ta voix. Excite les gens avec ta musique. La musique te donne envie de bouger parce que ça excite. Le coran te calme, la parole d'allah te repose, la voix du diable t'excite. Allah a dit qu'on devait expliquer aux infidèles. On doit expliquer avec douceur, mais il faut qu'ils nous écoutent aussi quand on dit qu'on ne veut pas écouter de musique. Que la musique c'est haram !* »

Des gens boivent du vin, c'est haram, quand il y aura du vin, il y aura aussi des instruments de musique, il y aura des chanteuses... Tout ça c'est haram. Qu'est ce qui va leur arriver : ils seront engloutis par la terre et transformés en singes et en porcs, ceux qui aiment la musique vont être transformés en singes et en porcs. Soit on aime la voix d'allah soit on aime la voix du diable. En fait, ils ne vont

pas être transformés vraiment mais ils vont avoir le même comportement ils vont devenir bêtes comme les singes et sales comme les porcs.

C'est sûrement la raison des orchestres de musique arabe ! Même dans leurs films, il y a des chansons et de la musique.

Aïcha la femme du prophète

Aïcha a dit « un jour on a vu un homme qui chantait et bougeait la tête. Elle a dit c'est un diable sortez le d'ici. Il ressemble à un diable. Le diable aime la musique. Celui qui aime la musique ressemble à un porc à un singe. »

Même quand on arrive au Maroc, on est accueillis par des musiciens qui remuent la tête. Méfiez-vous, ils sont habités par le diable !

Nous en islam la musique c'est haram. On doit expliquer que ce n'est pas bien. Les savants ont dit " *la musique fait naître le mal ton cœur devient noir* ".

C'est sûrement la raison pour laquelle on n'entend jamais de la musique sortir en hurlant des voitures des chances pour la France.

Allah déteste la musique, les instruments de musique c'est haram. Mais il y a des chants autorisés : « les hanasshis » c'est des vers des poésies. Les hanasshis sont autorisés mais sans instrument- ils parlent d'allah, du coran, du prophète. La meilleure des paroles c'est le coran. Sur ton MP3 tu dois écouter le coran ou les hanasshis qui parlent de la religion. Si tu regardes un dessin animé à la télé, c'est sans musique sinon tu appuies sur « mute » pour ne pas l'entendre.

Il a un seul instrument autorisé dans les mariages et seulement pour les femmes c'est *el bedihr* (tambour) fabriqué à base de peau de mouton. Tout le reste est haram, interdit.

Voilà ce qu'un distingué Docteur-Imam de Brest raconte aux

enfants dans son discours du moyen-âge.

Continuons comme ça et ils auront aussi la peau de la musique à défaut d'avoir la musique dans la peau.

Hoplite

Complément :

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/aimer-la-musique-c-est-le-diable-la-fachosphere-deterre-une-video-d-un-imam-salafiste_1719228.html#xtor=AL-75

« Aimer la musique, c'est le diable »: la fachosphère déterre la vidéo d'un imam salafiste.

Pour l'express, le problème, ça ne serait pas la fachosphère, par hasard ?

Note de Christine Tasin

Naturellement on attend que Cazeneuve, si prompt à poursuivre en justice *Riposte laïque* dégainé et ferme la mosquée de Brest... tout en mettant hors d'état de nuire son imam...